

Épices : seconde expédition aux îles Philippines et aux Moluques

Le 22 août 1771 : Poivre au ministre seul

Un document des Archives Nationales. A.N. Col C/4/29 (f°18-21)

Le 22 août 1771 : Poivre au ministre seul : envoi de la flûte *l'Isle de France* et le bateau *le Nécessaire* avec Provost et Coëtivy aux Philippines avec retour prévu par Jolo puis Géby pour épices. Acclimatation des épices précédentes, projet sur Seychelles et Cayenne.

=====
Au Port-Louis, Isle de France, ce 22 août 1771

à Monseigneur seul - Epicerie N°3

Monseigneur,

J'ai profité de l'abondance où nous nous sommes trouvé ici de bâtiments de toute espèce, et peu propres aux transports d'approvisionnement que nous tirons de Madagascar, pour faire une seconde expédition aux îles Philippines et aux Molucques.

MM. de Trémigon et Provost dans leur dernier voyage pour la recherche des plants d'épicerie avaient relâché à l'île d'Yolo [Jolo], qui est au sud des îles Philippines. Le Prince qui règne dans cette île, le plus puissant des souverains de cet archipel, avec lequel j'avais eu autrefois des liaisons intimes, a parfaitement accueilli nos Français. Il avait remis à M. de Trémigon une lettre pour le Roi. Dans cette lettre il offrait, autant que je puis m'en souvenir, de nous aider dans l'acquisition de nos plants d'épicerie. J'avais adressé cette lettre à Mr le duc de Praslin, et j'ai reçu en février dernier une lettre en réponse à celle du sultan Alymudin, souverain d'Yolo. J'avais reçu en même temps ordre de faire parvenir cette lettre, et de l'accompagner de présents convenables, si j'en trouvais l'occasion.

D'un autre coté les besoins de notre port, dépourvu de tout, principalement en agrès de marine, exigeaient que j'envoyasse chercher, dans quelque pays des Indes des brais, des huiles, des cordages ; et je ne connais point de port dans l'Asie qui abonde plus de ces matières que celui de Manille.

J'ai donc armé la flûte *l'Isle de France* pour cet objet. M. le chevalier Desroches et moi en avons donné le commandement à M. de Coëtivy, enseigne de vaisseau, excellent officier de mer, qui a fait le voyage des Philippines et des Molucques avec M. de Trémigon. M. Provost, commissaire de la marine, qui a déjà si bien mérité de l'Etat par le service important qu'il a rendu l'année dernière, m'a fait toute espèce de sacrifice, et s'est embarqué avec M. de Coëtivy. J'ai donné à ce bâtiment un chargement convenable pour traiter avec les Espagnols les effets de marine qui nous manquent ici.

Comme il est indifférent que ce bâtiment revienne des Philippines en passant par les îles Molucques ou par le détroit de la Sonde, j'ai donné ordre au capitaine de faire son retour par la même route qu'ont suivi l'année dernière MM. de Trémigon et Detchévery.

J'ai remis à M. Provost la lettre du Roi au sultan d'Yolo. Je l'ai accompagné de présents convenables. J'ai donné à ce commissaire des instructions qui lui sont communes avec M. de Coëtivy pour toucher au même endroit où il s'était procuré, l'année passée, des plants et des graines de géofliers et de muscadiers. Je l'ai chargé de nous en apporter la plus grande quantité possible, en observant de prendre à ce sujet les précautions qui lui avaient échappées dans son dernier voyage.

Mon objet, Monseigneur, est d'assurer invariablement à la France la possession des épiceries fines, d'en remplir cette île, d'en transplanter une quantité considérable aux îles Seychelles ou des Trois-Frères, qui sont sous le même parallèle que celle de Banda, et dont j'ai reconnu par expérience la

bonté du sol. Mon objet est d'en envoyer également une quantité considérable à Cayenne, qui est également par une latitude très favorable. Je suis heureux que mes vues sur ce point se soient rencontrées avec celles du gouvernement. Le transport de ces plants à Cayenne se fera avec beaucoup plus de sûreté en envoyant des caisses de plants et de graines dans l'état où M. Provost nous les apportera des Molucques, qu'en leur faisant essuyer ici une première transplantation, puis les arrachant de nouveau pour les transporter dans d'autres climats éloignés.

J'ai pensé, Monseigneur, que cette seconde expédition était de toute nécessité, tant pour réparer les pertes que vous a occasionnée ma confiance dans les deux Moluquois, auxquels je m'en suis d'abord rapporté, que pour nous assurer contre les événements et surtout contre notre légèreté et notre impatience française une possession qui mérite toute espèce de persévérance de ma part, pour la bien consolider avant de quitter ces îles.

Si cette expédition réussit comme j'ai tout lieu de l'espérer, alors, Monseigneur, ma présence sera inutile ici. Il y aura dans cette île, dans celles des Trois-Frères et à Cayenne, une quantité de plants des deux épiceries fines suffisante pour résister à tous les événements physiques, pour donner à nos colons des espérances capables de fixer leur séjour dans ces colonies, par l'appât d'un gain considérable qui sera le fruit de leur culture et de leur constance.

J'ai observé avec chagrin que la plus grande partie de nos cultivateurs, après avoir calculé le temps qu'il faudrait à nos premiers plants de rapporter des fruits, et le nombre d'années qu'il faudrait à ces premiers fruits mis en terre pour en rapporter d'autres qui fissent objet de cargaison et de richesse, ont montré la plus grande indifférence pour la culture de ces plants. Je connais à peine un ou deux colons dans cette île qui soient déterminés à y passer encore dix années. C'est cette inconstance, c'est cet amour invincible pour le pays où le Français est né qui le rend si peu propre à établir des colonies solides. Si la seconde expédition de M. Provost réussit, elle hâtera de huit à dix années la jouissance de nos richesses, et ce sera avoir beaucoup gagné.

J'ai joint à l'expédition de la flûte *l'Isle de France*, le bateau *le Nécessaire* pour assurer d'autant le succès du voyage.

Je suis avec un très profond respect, Monseigneur, etc.

Poivre

* * *